



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg



Monsieur le Président,

Luxembourg, le 17 juillet 2019

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Immigration et de l'Asile** au sujet des alternatives à la rétention.

Le programme gouvernemental prévoit « de remplacer la Structure d'hébergement d'urgence Kirchberg [SHUK], de nature temporaire, par une nouvelle structure semi-ouverte permanente, pour servir d'alternative au centre de rétention, qui devrait tenir compte des besoins de différents groupes de personnes ».

En réponse à la question parlementaire n°3401 du 26 octobre 2017, le Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes et Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration ont confirmé que « des réflexions sur le long terme sont en cours pour la réalisation d'une maison de retour ». En mai 2017, une visite d'étude luxembourgeoise d'un centre alternatif avait été effectuée aux Pays-Bas.

Le Programme européen pour l'Intégration et la Migration, co-créé entre autres par la Fondation Roi Baudouin, soutient des projets-pilote d'alternatives à la rétention des migrants en Europe. Ces projets, gérés par des organisations de la société civile en Bulgarie, à Chypre et en Pologne, se basent sur une gestion plus individualisée et holistique des cas, ce qui encouragerait confiance, engagement et collaboration avec le système.

Dans ce contexte, j'aimerais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

1. Dans quelle mesure les projets-pilote d'alternative à la rétention retiennent-ils l'attention de la Direction de l'Immigration ? Est-ce que des projets-pilote similaires pourraient être mis en œuvre au Luxembourg ?
2. Quel est l'état de réflexion, respectivement des préparatifs pour donner corps au volet de l'accord de coalition visant à remplacer la SHUK par une nouvelle structure semi-ouverte permanente ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Djuna Bernard
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénaires et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 17 juillet 2019

Objet : Question parlementaire n° 908 du 17.07.2019 de Madame la Députée Djuna Bernard -
Alternatives à la rétention

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés